

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 1 (1906)
Heft: 12

Artikel: Pêcheurs de perles
Autor: Myrica, Pierre de
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-256076>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du

LE PAYS

Pays du dimanche
à
Porrentruy
TELEPHONE

DU DIMANCHE

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

La légende du Château de la Roche

A trois kilomètres de la petite ville de St-Hippolyte sur le Doubs est creusée dans un rocher une grotte d'une ouverture cintrée de cinquante mètres d'élévation sur dix-sept de largeur. Sa profondeur, dans la direction droite, depuis l'entrée, est de cinquante-quatre mètres. C'est à l'entrée de cette grotte, au-dessus du ruisseau du Bresset, que fut bâti le château de la Roche par les seigneurs de St Hippolyte. La position était des plus heureuses ; cette grotte très vaste et d'un accès très difficile pouvait offrir à plus d'un millier de personnes un abri assuré contre les attaques et les surprises de l'ennemi. C'est probablement au milieu du XIII^e siècle que fut édifiée cette forteresse. Les seigneurs prirent alors le titre de comtes de la Roche. Ceux-ci ne trouvant pas encore suffisantes les fortifications naturelles, avaient protégé le château par d'importants travaux. Trois murailles épaisse, dont on voit encore les ruines, en défendaient l'entrée ; elles étaient séparées les unes des autres par deux fossés de quatre mètres de largeur. La dernière était munie d'une longue galerie, renforcée d'une tour considérable.

On pénétrait dans la grotte par une galerie pratiquée sous le château. Cette galerie, encore intacte en deux endroits, a un mètre cinquante de largeur. Ce château avait deux étages. Le rez-de-chaussée, ren-

fermait la cuisine, le poêle et une chambre ; le premier contenait les appartements des comtes et le second était réservé aux gens de service. Toutes ces pièces étaient, du reste, aménagées de manière à recevoir l'artillerie, les munitions de guerre et les défenseurs du château, pendant un siège.

A droite et un peu au-dessus de la forteresse, dans une petite grotte, était établi le poste du guetteur. De cet endroit on apercevait fort bien St-Hippolyte, le château de Châtillon et toute la vallée de la Roche.

Ce château a une légende merveilleuse. Dans l'une des grottes si nombreuses existe un coffre-fort, bardé de fer et rempli d'or, de diamants et d'autres pierres précieuses. Ce trésor, dit-on, est le fruit des épargnes et des nombreux vols sur grand chemin d'un vieux comte de la Roche, trop cupide, dont l'âme gémit en Purgatoire depuis quatre à cinq siècles. Une fois, tous les cent ans, ce chevalier, revêtu d'un blanc manteau, une clef de feu entre les dents, revient à minuit à Noël. Il appelle quelqu'un de ses vassaux ou un de ses sujets et l'invite à puiser dans ce coffre afin de faire des aumônes pour hâter sa délivrance. Le restant de toutes ces immenses richesses sera pour celui qui lui rendra ce service. Mais ce n'est pas chose déjà si facile. Il faut d'abord être à jeun, en état de grâce, s'être confessé et avoir communie, puis se trouver à l'entrée du souterrain quand sonne l'heure de minuit à Noël, crier trois fois : *Chevalier du trésor ! Chevalier du trésor ! Chevalier du trésor !* et lorsque ce seigneur paraît, lui arracher la clef de feu qu'il tient entre ses dents. Il faut avouer que ce sont là des con-

ditions difficiles, du moins cela doit être, car la tradition ne dit pas que les richesses du vieil avare soient jamais sorties de cette mystérieuse retraite.

A. D.



Pêcheurs de perles

Dans le vaste domaine colonial de la France, au milieu des immenses solitudes de l'océan Pacifique se trouve disséminés une série d'îlots madréporiques, connus sous le nom « d'atolls ». C'est là, aux archipels des Pomotores, que de hardis plongeurs vont ravir au sein de la mer ces perles, l'objet de convoitises, qui, plus tard, fixeront dans l'écrin de l'orfèvre les regards attardés des passantes dont elles constituent la plus délicate parure, raconte M. de Myrica dans le *Globe Trotter*.

Personne ne se doute de quelles souffrances sont payées les splendides trouvailles. Cependant, sous le ciel austral, dans le radieux horizon d'un océan sans bornes, rien n'est plus gracieux que la pêche des perles.

« Au point du jour, nous nous présentons devant l'atoll d'Hao, où sont rassemblés 500 plongeurs. Le rivage d'Hao étant « accorde », ainsi que tous ceux des atolls, c'est-à-dire à pic sur la mer, nous en approchons à deux encablures.

Une baleinière se détache du rivage ; elle porte le chef du district, qui vient rendre visite à notre commandant ; j'obliens la

Feuilleton du Pays du dimanche 10

Honneur pour Honneur

par Marie Stéphane.

— Allons, c'est bien !..... Je suis allé au tribunal de commerce, et j'ai pu solder en votre nom les traites que voici !..... Je reste donc désormais votre seul créancier, ce serait plus simple, et j'ai pensé que cette combinaison vous ferait plaisir. Vous voilà donc réhabilité publiquement ; vous n'aurez plus à vous tourmenter au sujet de cette dette, vous vous acquitterez envers moi peu à peu, quant vous le pourrez. Vous avez besoin de votre santé pour éllever vos enfants ; allez, mon ami, continuez votre vie si digne de travailleur honnête et rangé. Dieu vous bénira.

Pierre, interdit par une aussi rare déli-

catesse et par une si grande générosité, ne trouvait pas de paroles pour formuler sa vive gratitude. L'émotion le paralyssait absolument. Des larmes, mais des larmes de bonheur cette fois, brillèrent dans ses yeux et tombèrent lentement sur son mâle visage.

— Je voudrais vous remercier, Monsieur, et je me sens impuissant à vous exprimer ce qui se passe en moi, balbutia-t-il d'une voix étranglée.

Et joignant les mains, sa reconnaissance déborda soudain, il s'animait :

— Ainsi, grâce à vous, je pourrai lever la tête ; mes enfants n'auront plus à rougir de leur nom !.... C'est l'honneur que vous nous rendez !.... Ah ! que puis-je donc faire pour reconnaître un tel bienfait ?

— Qu'il n'en soit plus question, n'est-ce pas, interrompit vivement M. de Verneuil. Je vous affirme que je suis trop heureux de vous rendre ce léger service, ajouta-t-il en le congédiant d'un geste bienveillant. Et suivant Pierre d'un regard rêveur :

— Une des meilleures joies ici-bas est bien, sans contredit, celle de faire des heureux ! murmura-t-il. Que de félicité renferme ce précepte : « Aimez-vous les uns les autres ». Si nous l'observions, combien la face du monde serait changée !

S'il eût pu être témoin de la joie de la famille Lenorey lorsque, devant Gauthier attentif, Pierre apprit à sa femme ce qui s'était passé, c'eût été pour son cœur généreux une bien vive jouissance, et plus encore, il se fut applaudi de sa bonne action.

— C'est donc une bien grande chose que l'honneur, pour que vous soyiez si joyeux ce soir, maman et vous ? interrogua curieusement le petit garçon, ne connaissant pas encore la portée de ce mot.

— Oui, mon enfant, l'honneur est une chose sacrée ! souviens-t'en ! répondit gravement le chef de famille. C'est, humainement parlant, le plus grand trésor de l'homme. Tu es trop jeune pour savoir ce que signifie et ce que vaut ce mot. Mais tu